



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68
Nombre de procurations : 16

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick AUDARD
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Rémi DETANG	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Georges MEZUI	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Didier RELOT
Madame Christine MARTIN	Madame Céline RENAUD	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Madame Céline RABUT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Brigitte POPARD	Madame Delphine BLAYA	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

Membres absents :

Madame Stéphanie MODDE	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
	Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Monique BAYARD
	Madame Isabelle PASTEUR pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF

Présentation des Comptes Rendus Annuels 2024 des Concessions de Distribution d'électricité du délégataire ENEDIS et de vente au tarif réglementé du délégataire EDF des 23 communes desservies de Dijon métropole

A. Objet des concessions

Le contrat de concession de Dijon métropole, renouvelé en janvier 2020 porte sur deux missions complémentaires :

1 Le développement et l'exploitation des réseaux publics de distribution d'électricité :

Enedis (ex-ERDF) est responsable de la continuité et la qualité de la desserte en développant, exploitant, et entretenant le réseau public de distribution. Enedis garantit l'accès et le raccordement au réseau public de distribution de l'ensemble des utilisateurs du réseau, dans des conditions non discriminatoires.

Ces activités sont financées par le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE) qui constitue l'essentiel des recettes du distributeur.

Le TURPE est fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) en accord avec les orientations de politique énergétique définies par le Gouvernement. Ce tarif est unique sur l'ensemble du territoire national, conformément au principe d'égalité de traitement inscrit dans le code de l'énergie et garantit une cohésion sociale et territoriale.

2 La fourniture d'électricité aux tarifs réglementés :

EDF assure la fourniture d'électricité aux clients raccordés au réseau de distribution de la concession, bénéficiant des Tarifs Réglementés de Vente (TRV). Ces tarifs ont été maintenus et 44% des consommateurs en bénéficient sur 2023.

3 Le périmètre des concessions :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Dijon métropole exerce en direct sur ses 23 communes la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie (AODE) au travers d'un seul contrat depuis le 1^{er} janvier 2020.

B. Patrimoine des concessions

Les chiffres clés concernant la distribution publique d'électricité dans le périmètre des concessions sont les suivants :

	2022	2023	2024
Postes sources*	8	8	8
Installations de production**	1014	1 364	1851
km de réseau Moyenne Tension (HTA)	832	839	845
Postes de transformation HTA / BT	1 384	1394	1403
km de réseau Basse Tension (BT)	1 356	1363	1369
Points de livraison	166 111	167 975	169 941
Dont compteurs Linky	160 936	164 892	168 333

*Les postes sources sont propriété du concessionnaire et non des collectivités.

** dont 1839 d'origine photovoltaïque. Les installations de production sont des propriétés privées qui ne font pas partie du patrimoine des concessions

C. Clients des concessions

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque concession le total de clients en 2024 et la quantité d'énergie acheminée par type de clients :

Concession	Nombre de clients (contrats)	Energie acheminée (kWh)
C1 (HTA)	426	515 294 204
C4 (BT > 36 kVA)	1 851	190 739 576
C5 (BT ≤ 36kVA)	167 664	575 617 218
TOTAL	169 941	1 281 650 998

D. Redevances et contributions

Les montants des redevances de concession versés au titre de l'exercice 2022 s'établissent à :

Redevances (€)	2022	2023	2024
R1	259 248	264 537	266 465
R2	139 663	151 613	142 182
RODP	180 748	192 740	214 897

E. Valeur et économie des concessions

Les recettes et charges des concessions de l'année 2024 sont les suivantes :

Produits d'exploitation détaillés (en k€) (Concession)

	Cf. Note	2023	2024
Chiffre d'affaires		61 604	64 762
<i>Recettes d'acheminement</i>	1	57 059	60 196
<i>Dont clients HTA</i>		11 329	12 002
<i>Dont clients BT ayant une puissance souscrite ≤ 36 kVA</i>		36 100	37 024
<i>Dont clients BT ayant une puissance souscrite > 36 kVA</i>		9 516	10 237
<i>Dont autres</i>		114	932
<i>Recettes de raccordements et prestations</i>		3 132	3 354
<i>Dont raccordements</i>	2	2 422	2 971
<i>Dont prestations</i>	3	710	383
<i>Autres recettes</i>	4	1 414	1 212
Autres produits		10 194	15 042
<i>Production stockée et immobilisée</i>	5	6 271	11 336
<i>Reprises sur amortissements et provisions</i>	6	3 029	3 039
<i>Reprises sur amortissements</i>		31	29
<i>Dont reprises d'amortissements de financements du concédant</i>		31	29
<i>Dont autres types de reprises</i>		0	0
<i>Reprises sur provisions</i>		2 998	3 010
<i>Dont reprises de provisions pour renouvellement</i>		33	25
<i>Dont reprises d'autres catégories de provisions</i>		2 965	2 985
<i>Autres produits divers</i>	7	893	667
Total des produits		71 798	79 804

Charges d'exploitation détaillées (en k€) (Concession)

	Cf. Note	2023	2024
Consommation de l'exercice en provenance des tiers		41 045	43 052
<i>Accès réseau amont</i>	8	15 187	16 070
<i>Achats d'énergie pour couvrir les pertes sur le réseau</i>	9	15 464	10 581
<i>Redevances de concession</i>	10	416	409
<i>Autres consommations externes</i>	11	9 978	15 993
<i>Matériel</i>		2 575	8 181
<i>Travaux</i>		1 049	1 134
<i>Informatique et télécommunications</i>		1 027	979
<i>Tertiaire et prestations</i>		2 498	2 569
<i>Bâtiments</i>		1 325	1 464
<i>Autres achats</i>		1 503	1 665
Impôts, taxes et versements assimilés		3 043	3 106
<i>Contribution au CAS FACÉ</i>	12	1 470	1 472
<i>Autres impôts et taxes</i>	13	1 573	1 634
Charges de personnel	14	6 331	6 817
Dotations d'exploitation		12 158	13 167
<i>Dotation aux amortissements DP</i>	15	6 637	6 850
<i>Dont amortissement des financements du concessionnaire</i>		4 173	4 415
<i>Dont amortissement des financements de l'autorité concédante et des tiers</i>		2 464	2 435
<i>Dont autres amortissements</i>		0	0
<i>Dotation aux provisions pour renouvellement</i>	16	0	49
<i>Autres dotations d'exploitation</i>	17	5 521	6 267
Autres charges	18	3 148	2 123
Charges centrales	19	5 244	5 520
Total des charges		70 970	73 786

Total des produits d'exploitation - total des charges d'exploitation (en k€) (Concession)

	Cf. Note	2023	2024
Montant	20	828	6 018

Les investissements de la concession en 2023 et 2024

2023	2024
Investissements Enedis sur la concession (k€)  ● Raccordements ● Performance du réseau dont Linky™ ● Exigences environnementales et réglementaires ● Logistique	Investissements Enedis sur la concession (k€)  ● Raccordements ● Performance du réseau dont Linky™ ● Exigences environnementales et réglementaires ● Logistique
Montant total : 13 165 k€	Montant total : 20 209 k€

F. Qualité de la fourniture

Sur 2023, la durée moyenne annuelle de coupure global (exprimée en minutes de coupure) s'établit à 20,2 minutes, bien inférieure à la moyenne nationale qui s'établit à 71,6 minutes.

Durée moyenne annuelle de coupure (en min) (Concession)

	2023	2024	Variation (en %)
Toutes causes confondues (critère B Concession) ⁽¹⁾	20,7	20,2	-2 %
Toutes causes confondues hors incidents exceptionnels (critère B HIX) ⁽²⁾	20,1	19,3	-4 %
<i>Dont origine RTE (incident sur le réseau de transport)</i>	0,0	0,9	-
<i>Dont incident sur le réseau de distribution publique</i>	13,8	14,0	1 %
<i>Dont incident poste source</i>	0,3	0,6	87 %
<i>Dont incident réseau HTA</i>	2,4	6,6	177 %
<i>Dont incident réseau BT</i>	11,1	6,9	-38 %
<i>Dont travaux sur le réseau de distribution publique</i>	6,3	4,3	-32 %
<i>Dont travaux sur le réseau HTA</i>	1,2	0,3	-74 %
<i>Dont travaux sur le réseau BT</i>	5,1	4,0	-22 %

Le nombre de clients mal alimentés (clients victimes d'une mauvaise tenue de tension) a diminué de 2 en 2024, passant ainsi d'un total de 47 en 2023 à 45 en 2024.

G. Degré de satisfaction des usagers et modernisation des relations clients

La répartition des réclamations se répartissent selon les sujets suivants :

Répartition des réclamations par type (Concession)

	2023 (%)	2024 (%)	2024
Raccordements	4,7 %	8,5 %	51
Relève et facturation	52,4 %	50,3 %	300
Accueil	1,4 %	1,7 %	10
Interventions techniques	22,5 %	20,4 %	122
Qualité de la fourniture	19,0 %	19,1 %	114
Total	100,0 %	100,0 %	597

Une légère augmentation (510 réclamations en 2023 et 597 en 2024) est expliquée par les retours clients concernant la gestion des branchements provisoires.

Un zoom sur l'installation des compteurs Linky :

Compteurs Linky™ (Concession)

	2024
Taux de PDL* équipés d'un compteur Linky™	97,1 %
Nombre de PDL* équipés d'un compteur Linky™	168 333
Nombre de PDL* ouverts à tous les services Linky™	167 897
Nombre de PDL* ouverts à tous les services Linky™ associés à un compte client**	4 480

* PDL : Point de livraison.

** Cumul de PDL résidentiels et professionnels en soutirage (C5 Particuliers et Professionnels) et en injection (P4 Particuliers et Professionnels) ouverts à tous les services Linky™ et qui sont associés à un compte client permettant ainsi la visualisation des données de consommation et/ou de production.

H. L'activité EDF sur le territoire

Le gouvernement a annoncé en septembre 2023 une réduction du bouclier tarifaire sur l'électricité en 2024 et son arrêt début 2025. Il a également annoncé que l'augmentation des prix de l'électricité serait au maximum de 10% en 2024. Le tarif bleu résidentiel a ainsi augmenté en moyenne de 9,5% entre 2023 et 2024.

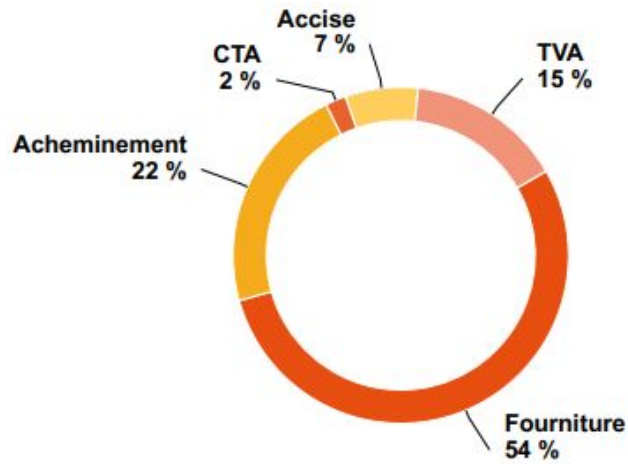
Tarif Bleu (Concession)

	2023	2024	Variation (en %)
Nombre de clients*	74 752	71 010	-5,0 %
Énergie facturée (en kWh)	241 889 359	234 324 471	-3,1 %
Recettes (en €)	50 308 286	51 060 884	1,5 %

* Nombre de clients = nombre de sites.

La facture moyenne annuelle d'un client au tarif bleu résidentiel consommant 4,6 MWh par an est de 1 308 €TTC contre 1 196 € en 2023. Cette facture 2024 s'établit ainsi :

Facture moyenne TTC au Tarif Bleu résidentiel



L'évolution du nombre de clients au tarif bleu a été la suivante :

EDF a réceptionné le nombre de chèque énergie suivant :

Chèques énergie (Concession)

	2023	2024	Variation (en %)
Nombre de clients pour lesquels un chèque énergie a été pris en compte au cours de l'exercice*	6 811	6 516	-4,3%

* La valeur 2023 n'inclut pas le reliquat de chèques exceptionnels de 100 et 200 euros de 2022.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de prendre acte** de la présentation des comptes-rendus annuels 2024 des concessions de distribution d'électricité du délégataire ENEDIS et de vente au tarif réglementé du délégataire EDF des 23 communes desservies de Dijon métropole

SCRUTIN	POUR : 84	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 16 PROCURATION(S)	